

Val-d'Oise : les prémices d'un parc urbain autour du bassin du Croult et du petit Rosne

Avec l'appui de la région Île-de-France, l'Institut Paris Région planche sur la création d'un grand parc urbain pour relier les vallées des cours d'eau du Croult, du petit Rosne et de la vieille mer. Ce parc de 1.400 hectares pourrait offrir un nouveau poumon vert à plus de 500.000 habitants.



La création d'un grand parc urbain permettrait de relier les vallées des cours d'eau du Croult (photo), du petit Rosne et de la vieille mer. (Val-d'Oise)

Par **Hugo Robert**

Publié le 29 sept. 2024 à 11:51 | Mis à jour le 30 sept. 2024 à 10:01

Enfouies, canalisées ou difficiles d'accès, les vallées des [cours d'eau du Croult](#), du petit Rosne et de la vieille mer, situées à l'est du Val-d'Oise, pourraient donner naissance à un grand parc urbain dans les années à venir. L'Institut Paris Région (IPR) planche sur ce scénario afin de mettre autour de la table une multitude d'acteurs aux ressources limitées et de mutualiser leurs moyens afin de créer un grand espace naturel bénéficiant à 500.000 habitants.

Dans le cadre de la démarche « Projets pilotes pour une métropole nature » menée avec l'appui de la Région Île-de-France, de la Métropole du Grand Paris et d'Île-de-France Nature, l'IPR a notamment identifié le potentiel de ces trois vallées à cheval entre le Val-d'Oise et la Seine-Saint-Denis. Sur une surface de 1.400 hectares, avec 45 km de corridors écologiques, 36 km de rivières dont certains tronçons ont été rouverts, un grand parc doit unifier des actions disparates.

Renaturation

Cette initiative, qui a fait l'objet d'une étude spécifique, doit répondre aux dégâts de l'urbanisation dans une zone qui cumule les difficultés sociales et le faible nombre d'espaces verts. « Le mode de développement économique et urbain a largement oublié les vallées depuis 50 ans. Les rivières sont largement enfouies ou canalisées, leurs berges sont bétonnées, les paysages des vallées tendent à se morceler et se dégrader », explique Paul Lecroart, auteur de l'étude de l'IPR parue au mois de septembre.

L'objectif est de redonner vie à ces vallées du Grand Paris, comme cela a été fait pour celles de l'Orge, de l'Yvette ou de l'Yerres par le passé. Concrètement, cela passera par l'aménagement de balades, de travaux pour faire ressortir à la surface des petits cours d'eau oubliés tout en les connectant à des grands parcs.

Quelle gouvernance ?

L'intérêt de ce changement d'échelle est de lutter contre le morcellement des acteurs et des initiatives pour insérer les actions dans un même cadre. « L'idée n'est pas de créer encore un nouvel échelon, mais plutôt de s'appuyer sur les acteurs existants. Le syndicat mixte pourrait être une formule », glisse Paul Lecroart. « Une charte d'engagement des acteurs autour d'un projet d'ensemble permettrait de développer une politique foncière coordonnée », propose le chercheur de l'IPR. L'occasion de mutualiser les recherches de fonds étatiques, européens ou régionaux.

Parmi les acteurs déjà engagés dans la renaturation du secteur, le Syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique (SIAH) des vallées du Croult et du Petit-

Rosne accueille positivement la démarche. « La renaturation est un travail au long cours qui commence à prendre forme. Et ce document cadre permettra de capitaliser les différentes initiatives », souligne Eric Chanal, son directeur.

LIRE AUSSI :

- Sur le départ, l'Institut Paris Région n'ira finalement pas à Saint-Ouen

Hugo Robert